# MAIRIE

DE

#### VILLEGLY

### Nombres de conseillers

En exercice: 15

Présents: 11

Votants: 11

#### ADOPTE A L'UNANIMITE

**VOTE POUR: 11** 

**VOTE CONTRE: 0** 

ABSTENTION: 0

## Domaine:

## BUDGET PRINCIPAL 2025

#### Sous-domaine:

Virements de crédits

#### **OBJET:**

# Décision modificative n°3

N° 45/2025

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

## DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

# **SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, et le 08 Septembre à 19H, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation: 01 Septembre 2025

<u>Présents</u>: Alain MARTY – Raymond BENOIT – Janine POUSSE – Michel GREFFIER - Christine SANCHEZ - Emmanuel COULONVAL – Véronique BROUSSE – François DUVERT – Véronique MARCAILLOU - Stéphane AZEMA – Vanessa SALANDINI.

Absents excusés: Jean MAURY – Joëlle LEVEJAC - Christophe FOURES – Emilie BELUCHE.

Mme Janine POUSSE a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que ce dernier a voté le Budget Primitif lors de la séance du 31 Mars 2025.

Les prévisions inscrites au Budget Primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui vote des décisions modificatives.

La présente décision modificative a pour objet le virement de crédits budgétaires.

DEPENSES		RECETTES	
Article - Chapitre - Opération	Montant	Article – Chapitre - Opération	Montant
2152 – 21 – 163 Gros travaux voiries	+ 9 000 €		
2131 – 21 – 244 Gros travaux écoles primaires	- 9 000 €		

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire est invité à délibérer afin de :

- VOTER la présente décision modificative et intégrer les crédits dans le budget de la commune.
- **DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme Le Maire,

Alain MARTY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 011-211104260-20250908-20250908DEL45-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2025